

gressives, aux essors des libres et fécondes initiatives dans le domaine des lettres et des sciences ; la peur, l'aplatissement devant l'arbitraire au lieu de l'élan et d'une sainte colère chez la jeunesse ; le *credo quia absurdum* ou le *compelle intrare* au sens inquisitorial, oh ! alors, je suis prêt à vous concéder qu'en effet c'est à bon droit que le clergé romain réclame le monopole de la conservation d'une telle nationalité. Mais à Dieu ne plaise que nous prostituions ainsi ce mot sacré qui a inspiré les plus sublimes dévouements, les actes les plus héroïques, les plus généreux efforts dans la voie du progrès. Pour s'être débarrassée de cet encroûtement du passé que le clergé fait encore peser sur nous, la France en a-t-elle perdu sa nationalité ? Ne l'a-t-elle pas, au contraire, vivifiée, ennoblie, en lui faisant produire ses fruits naturels après l'avoir émondée de ces excroissances parasites qui entravaient son développement ? Et les Anglais, et les Ecossais, et les Allemands, et tous les autres peuples qui sont aujourd'hui à l'avant-garde de la civilisation, du progrès, et qui ont brisé les chaînes qui les tenaient esclaves aux pieds du pape, "cet ennemi de Dieu, qui s'élève au-dessus de Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à être assis comme Dieu au temple de Dieu, voulant se faire passer pour un Dieu," (II. Thess. II. 4.) ont-ils perdu leur nationalité ? Le protestant du Calvet qui allait en Angleterre plaider la cause des Canadiens tyrannisés par leurs vainqueurs, était-il moins patriote que l'évêque Plessis, qui s'était vendu aux Anglais ? Et le libre-penseur Papineau n'aimait-il pas autant sa patrie que l'évêque Lartigue qui maudissait les patriotes de '37, '38, et conseillait au gouverneur Colborne de les livrer au gibet ? Mais pourquoi mentionner les individus ? Passez en revue cette petite armée des Canadiens Français protestants (évaluée aujourd'hui à 25,000) qui a affronté les assauts du fanatisme papal, les persécutions, la mort même, pour tenir haut l'étendard de la vérité chrétienne, et après que vous lui aurez payé votre juste tribut d'admiration—car quel homme au cœur bien fait n'admire ceux qui ont le courage de leurs convictions, fussent-elles même différentes des siennes—vous reconnaîtrez si la crainte des prêtres ou le désir de leur plaire ne vous fait récuser l'évidence des faits, que ces enfants de l'Évangile ont élevé dans leur cœur un autel consacré au culte de leur patrie, autel que ne sauraient renverser ni l'ostracisme dont les frappent leurs compatriotes, ni l'exil où ils vont chercher un refuge contre leurs persécuteurs.

Un observateur impartial et judicieux qui nous visitait il y a quelques années et qui depuis s'est beaucoup occupé de notre histoire, Mr. Eug. Réveillaud, avocat de Paris, écrivait à propos des Canadiens-Français protestants : " Les membres de ces églises, démentant les pronostics contraires, Conservent, dans leur nouvelle foi, la fidélité à leur nationalité, et n'en ont que plus d'attachement pour la France, dont ils n'aiment pas seulement, comme leur compatriotes catholiques, le passé aujourd'hui ruiné, mais dont